

## ÉCOLE : Inscriptions rentrée 2019

Monsieur JUGE, directeur de l'école, procédera aux inscriptions les : **jeudi 23 et vendredi 24 mai à 16 h 30**  
Pensez à apporter les documents suivants :

- Livret de famille
- Certificat de vaccinations obligatoires (extrait carnet de santé)
- Certificat de radiation si changement d'école en cours de scolarité
- Certificat de domicile à retirer à la mairie (pour les nouveaux habitants)



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur JUGE au 02 32 36 49 07.

## Les associations vous invitent

### Fontaine Animation



**28 avril** : Randonnée dans la forêt de la Ronce suivi d'un pique-nique. RV parking du château à 9 h30. Chacun doit amener son repas.

**1 mai** : Bourse aux plantes avec animation fabrication de pièges à frelons asiatiques.

... et organise toute l'année diverses activités à la salle communale : **2 cours de gymnastique, Tennis de table, Pilates.**

### Le Club du Rosey

**30 mars** : Tournoi de belote ouvert à tous.

Et comme toujours : Le Club se réunit chaque 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois pour des jeux de cartes se terminant par un goûter préparé par les participants.

Plus de détails sur les associations sur le site communal <http://fontainesousjouy.org>

The screenshot shows the website header with the date '20 March 2019'. The navigation menu includes: Accueil, Votre mairie, Votre village, Infos utiles, Enfance, Loisirs, Contact, Publications. The 'Loisirs' menu is expanded to show: Associations (Fontaine Animation, Le Club du Rosey, Fontaine Esprit Village, Les p'tites canailles de Fontaine), Sports et loisirs, Culture, and Tourisme. Below the menu, there are sections for 'AVIS IMPORTANTS' (Coupure d'eau et Relevés des), 'RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER' (CARTE ÉLECTORALE), and 'ABONNEZ-VOUS AUX LETTRES D'INFORMATION' with a 'Prénom \*' input field.

**Ne manquez rien des informations diffusées par la mairie ! Abonnez-vous aux NEWSLETTERS !**  
C'est SIMPLE et c'est GRATUIT

**14 newsletters ont été diffusées en 2018 et déjà 4 en 2019**

## FONTAINE, village animé !



### Les anciens se régalent

Comme chaque année, le CCAS a offert aux moins jeunes du village un panier dégustation ou un déjeuner dansant.

Le panier de produits régionaux a été distribué le 3 février.

Ceux qui préféraient le déjeuner se sont retrouvés dimanche 17 mars au restaurant **L'Atelier de Jacques** à Saint Aubin sur Gaillon.

L'évènement était musicalement animé par Monsieur Leclerc.



### Vendredi 5 avril à 17h Carnaval des enfants de l'école

Les parents délégués, l'équipe pédagogique et les employés communaux invitent tous les jovifontains à accompagner ou applaudir leur joyeux défilé costumé dans les rues de Fontaine. C'est un moment que les enfants attendent et préparent avec impatience. **RV 17h sur le parvis de l'école**

### Dimanche 14 avril à 16h Chorale Jazz AMALGAM

De passage à Fontaine, cette chorale parisienne à laquelle participe Pierre Abba jovifontain de la rue de l'Aulnaie, vous invite à venir écouter ses talentueux chanteurs dans la salle communale.

Spectacle pour tous les publics ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE



### Samedi 27 avril à 21h Groupe vocal éclectique ZACOU PHÉNE

leurs émotions !

Répertoire puisé au gré de leurs fantaisies, de leurs souvenirs ou de

Un concert éclectique donné à la salle communale et auquel contribuent les jovifontains Marie-Claire et Jean-Paul Dehaumont.

**SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT** auprès de Laurence Huzé : 06 80 06 73 35 Prix des places : 9 €

**Visite du SETOM Vendredi 26 avril après-midi**

À la demande de la mairie, le SETOM organise une visite d'environ 1h30 du site ECOVAL de Guichainville. Vous serez confrontés à la réalité de la problématique du traitement des déchets à travers la visite de l'usine d'incinération et du centre de tri des emballages ménagers recyclables.

**SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT** à la mairie : 02 32 36 71 70 ou 06 80 06 73 35



**Opération VILLAGE PROPRE Samedi 27 avril**

Nous renouvelons l'opération menée tous les ans depuis 2015. Elle fait preuve toujours d'une grande efficacité.

Par petits groupes, les volontaires parcourent le territoire pour faire disparaître les débris abandonnés par des personnes indécates. Chaque année, ils ramassent plus de 50 kilos de déchets en tous genres : mégots, cannettes, cartons et une foule d'objets insolites.

**Départ à 9h30 devant la mairie. Gants et bottes de rigueur.**

L'opération dure environ 1h30. Un apéro champêtre clôturera cette matinée citoyenne.

**Traitement des déchets**

Des panneaux d'information sur le tri des déchets seront apposés à la mairie et à l'école.



**Inscription sur les listes électorales**

Vous désirez voter aux élections européennes du 26 mai 2019 ?

Il est encore temps de vous rendre à la mairie pour vous inscrire sur les listes électorales muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**La mairie sera exceptionnellement ouverte à cette fin le samedi 30 mars de 10h à 12h.**

**Nos amis les chiens**

Plusieurs plaintes et incidents récents incitent à rappeler que toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour éviter :

- Les aboiements qui peuvent constituer un trouble anormal de voisinage aussi bien la nuit qu'en journée.
- La divagation des animaux. La mairie doit malheureusement intervenir trop souvent pour prendre en charge des chiens circulant librement dans la commune et causant parfois des dégâts regrettables. On déplore la mort récente de 5 cochons d'Inde rue des Petits Bois.



**Formation secourisme par le Centre Français de Secourisme**

La mairie organise une nouvelle session de formation aux gestes qui sauvent.

Samedi 30 mars	8h30-16h30	Cours avec obtention du PSC1 (50 €)
Lundi 8 avril	9h à 12h	Les gestes qui sauvent (30 €)

**NOMBRE DE PLACES LIMITÉ.**

**POUR RÉSERVER CONTACTEZ LAURENCE** au 06 80 06 73 35



**Le Point Vert Réouverture Mardi 2 avril**

Le POINT VERT de la commune, à la sortie du village en direction de Jouy, rouvre ses portes le **mardi 2 avril**.

Ce service nous est fourni par EPN, notre communauté d'agglomération.

Pour tenir compte de vos nombreuses réactions, nous ferons tout pour que, à l'avenir, la fermeture hivernale ne soit pas aussi longue.

Sachez que si vous avez un gros volume de déchets, vous pouvez, à tout moment, contacter le service **Prévention et Gestion des déchets** de EPN pour demander le dépôt temporaire d'une benne à votre domicile.

Pour ce faire, contactez le 02 32 31 98 51

**Jardins et clôtures végétales**

Les haies végétales ne doivent pas déborder sur la voie publique de façon à ne gêner ni le passage des piétons, ni la visibilité des automobilistes.

 **Il en va de la sécurité de tous ! Nous comptons sur vous !!**

**Entre voisins, vivons en bonne entente** : Des hauteurs et distances sont à respecter pour les plantations mitoyennes ! Sauf à avoir été plantée depuis plus de 30 ans, toute plantation à moins de 2 mètres de la limite de propriété ne doit pas dépasser 2 mètres de hauteur (Art. 671 et 672 du code civil). Dans le cas contraire, votre voisin peut vous contraindre à élaguer les plantations non conformes.

**Le plus simple est de s'entendre avec son voisin sur ce que vous vous autorisez l'un l'autre.**

Autre rappel : Il appartient à chacun de désherber et nettoyer le trottoir (ou le bas côté) devant sa maison. Les désherbants chimiques étant désormais interdits, nous vous conseillons le vinaigre ou, plus simple encore, l'eau de cuisson du riz ou des délicieuses pâtes que vous venez de préparer...



**Lutte contre le frelon asiatique**

La préfecture de l'Eure engage enfin le combat ! L'arrêté pris le 21 février stipule notamment ceci :

- Toute personne constatant la présence d'un nid de frelons asiatiques doit en informer sans délai le GDS 27 (Groupement de Défense Sanitaire) au **02 77 64 54 27**
- Le GDS indiquera le professionnel agréé pouvant intervenir pour détruire le nid.
- Le GDS prendra en charge 30 % du coût de l'intervention dans la limite de 100 € de remboursement. Nous vous informerons de tout changement dans ce dispositif.
- Le prochain conseil municipal délibérera sur un éventuel complément de prise en charge par la commune.

Tous les détails et tarifs sur la plateforme du GDS → <http://frelonasiatique27.fr/presentation>

**Sylvain, Bernard et les enfants**

Un grand merci à Sylvain et Bernard qui ont aidé les enfants de l'école et l'équipe pédagogique à planter nombre de bulbes de narcisses l'automne dernier pour fleurir la commune.

